



Opération « Argent de poche »

DOSSIER D'INSCRIPTION

Vacances scolaires du 19 au 30 octobre 2026

Nom :

Prénom :

Sexe : ☐ M ☐ F

Date de naissance : / / Age :

Adresse :

Téléphone : portable / / / /

domicile / / / /

Adresse e-mail : @

Pièces à joindre :

☐ photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité

☐ photocopie de l'attestation d'assuré.e social.e ou de la carte vitale

AUTORISATION PARENTALE

Madame, Monsieur,

En qualité de tuteur légal, après avoir pris connaissance des points suivants ainsi que de la charte d'engagement à laquelle ma fille – mon fils s'engage :

1-La Commune de ROSTRENEN ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participant à l'opération « Argent de Poche ». En aucun cas, l'indemnisation versée pour la participation à l'activité « Argent de Poche » ne pourra avoir équivalent de salaire.

2-Les jeunes entrant dans « Argent de Poche » devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale.

3-La Commune de ROSTRENEN s'engage à souscrire une assurance « responsabilité civile » liée à cette activité couvrant l'ensemble des dommages que le jeune pourrait causer à autrui lors des missions ainsi que les dommages corporels qu'il pourrait subir (à l'exclusion des fautes personnelles).

Autorise mon enfant :

Nom, prénom :

à participer à l'opération « Argent de Poche » 2026.

Fait à Le / /

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

AUTORISATION DU DROIT A L'IMAGE

Nous, parent, tuteur légal, autorisons la Commune de ROSTRENEN :

à réaliser des photos/vidéos dans le cadre de l'opération « argent de Poche ».
à utiliser les photos/vidéos en vue de leur publication et diffusion sur les supports de communication et d'information émis et gérés par la Commune de ROSTRENEN (ex : bulletin communal, site internet...) et non à des fins commerciales.

☐ Autorise les prises de vue

☐ Refuse les prises de vue

Fait à Le / /

Signatures précédées de la mention « lu et approuvé – bon pour accord »

Représentant Légal

Enfant mineur

QUESTIONNAIRE

Situation (cochez et précisez l'établissement, la filière, le niveau) :

☐ lycéen.ne :

☐ étudiant.e :

☐ autre :

As-tu déjà participé à l'opération « Argent de Poche » à Rostrenen ? OUI / NON

Disponibilités : (cochez la case ou les cases qui vous conviennent)

	SEMAINE 1					SEMAINE 2				
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin 8h30-12h00										
A-M 13h30-17h00										

Pour les Services Techniques uniquement :

Possession d'un équipement ?

- chaussures de sécurité ☐ oui ☐ non si non, pointure :

OPERATION ARGENT DE POCHE 2026

Charte d'engagement

Cette charte est un engagement de votre part, mais également de la Commune de ROSTRENEN en charge du dispositif Opération « Argent de Poche ».

Elle vise à observer certaines règles dans l'exercice des tâches qui vous sont confiées. Lisez-la attentivement.

Concernant la périodicité de l'activité

- L'opération « Argent de Poche » se déroule pendant les vacances scolaires sur un créneau horaire de 3h30 avec un temps de pause de 30 min.
- 8h30 à 12h00 ou de 13h30 à 17h00

Concernant la ponctualité

- J'arrive à l'heure précise au point de rendez-vous. Toute personne arrivant après le démarrage de la mission ne sera pas acceptée à y participer.
- Je m'engage à participer aux missions sur la totalité du temps d'activité et de ce fait à ne pas quitter le lieu de la mission avant l'horaire prévu, y compris pendant le temps de pause.
- En cas d'indisponibilité, j'avertis la mairie (02.96.57.42.00) 48h avant le début de la mission.

Concernant la réalisation des missions

- Les missions qui me sont confiées peuvent être salissantes. De ce fait, il est de ma responsabilité de me présenter avec des vêtements adaptés à la nature des missions.
- De même, pour des raisons de sécurité et d'hygiène, il est conseillé d'ôter les bijoux.
- Étant indemnisé(é) pour une tâche à laquelle je dois pouvoir me consacrer pleinement pendant toute sa durée, l'usage des téléphones portables est strictement interdit. En conséquence, les téléphones portables devront à minima être placés sur silencieux.
- En fonction des besoins, des services et de la météo, les missions auxquelles je suis affecté(e) pourront être modifiées, reportées voire annulées.

Concernant la qualité des tâches effectuées et le comportement pendant les chantiers

- Je m'engage à réaliser correctement les missions qui me sont confiées.
- Je respecte et j'applique les consignes qui me sont données par les encadrants.
- Je reste poli avec mon entourage, c'est-à-dire avec les encadrants, les résidents des habitations près desquelles les missions se déroulent mais également envers les autres participants.
- Durant les missions, je ne gêne pas les résidents des habitations auprès desquelles j'interviens.
- Je prends soin du matériel qu'on me confie. Si nécessaire, je lave et range le matériel à l'issue des missions.

Sanctions appliquées pour non-respect d'un des points énoncés ci-dessus

- Exclusion temporaire ou définitive de l'opération « Argent de Poche ».
- Non-indemnisation de la mission pour laquelle les consignes n'ont pas été respectées ou durant laquelle mon comportement n'a pas été jugé satisfaisant par les encadrants.

Indemnisation

- Toute réalisation satisfaisante d'une mission entraîne le versement d'une indemnité fixée à 15€/mission (3h30 dont 30min de pause).
- Le versement se fera à la mairie, à l'issue des différentes missions réalisées. En dehors de ce créneau, sur rendez-vous.

J'atteste avoir pris connaissance de la présente charte d'engagement et je m'engage à la respecter sous peine d'application des sanctions qui y sont énoncées.

Fait à ROSTRENEN, en deux exemplaires, le

Signature du participant,
précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature du Maire

Le Maire,
Mr Guillaume ROBIC

